

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

Le canton de Neuchâtel va vivre une canicule durant plusieurs jours

Le canton de Neuchâtel va connaître une période de canicule durant plusieurs jours. À partir de samedi 19 août et jusqu'au jeudi 24 août, Météosuisse annonce des températures caniculaires au-dessous de 800 mètres. Le service cantonal de la santé publique recommande vivement à la population de prendre les mesures adéquates afin de se protéger de la chaleur et de porter une attention particulière aux personnes vulnérables.

Une canicule est annoncée pour une durée de plusieurs jours dans le canton de Neuchâtel. Selon Météosuisse, les régions au-dessous de 800 mètres connaîtront une période caniculaire depuis samedi 19 août et jusqu'à jeudi 24 août y compris. Des températures maximales entre 31 et 35 degrés sont attendues durant la journée. Pendant la nuit, la température ne devrait pas descendre en dessous des 18 à 22 degrés. Cette période de forte chaleur peut mettre à rude épreuve l'organisme et entraîner de graves conséquences sur la santé telles qu'une déshydratation, un coup de chaleur, voire un décès. Le taux de mortalité augmente en effet lors des périodes de canicule, en particulier chez les personnes âgées.

Prendre soin des personnes vulnérables

Le service cantonal de la santé publique (SCSP) recommande vivement à la population de porter une attention particulière aux personnes vulnérables, à savoir les personnes âgées, les personnes dépendantes, les enfants de moins de quatre ans et les nourrissons, qui ne sont pas en mesure de se protéger par eux-mêmes (mesures de prévention sur www.ne.ch/canicule).

Il est important d'être attentif à ces personnes-là et de s'assurer notamment qu'elles boivent régulièrement et suffisamment. En cas de problème, il est nécessaire de contacter le médecin traitant et, en cas d'urgence, de composer le numéro 144.

Des précautions particulières doivent également être prises pour les personnes œuvrant sur les chantiers et effectuant des travaux de forte intensité physique (accès facilité à l'eau et pauses adaptées). Il en est de même pour les activités sportives et les manifestations en plein air aux heures chaudes.

Contact :

**Dr. Laurent Kaufmann, médecin cantonal, service cantonal de la santé publique,
tél. 032 889 62 00.**

Neuchâtel, le 18 août 2023